



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-61140>

Département(s) de publication : **37**

Annonce n° **26-61140**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : EFS CPDL

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fourniture de réactifs et consommables de culture cellulaire de marque MILTENYI pour la fabrication de médicaments de thérapie innovante dans le cadre de projets client du site EFS de l'Atlantic Bio GMP (ABG) à Saint-Herblain

Description : Fourniture de réactifs et consommables de culture cellulaire de marque MILTENYI pour la fabrication de médicaments de thérapie innovante dans le cadre de projets client du site EFS de l'Atlantic Bio GMP (ABG) à Saint-Herblain

Identifiant de la procédure : 5a0545e4-9fbc-45b1-ab21-ec4ac0bb94d5

Identifiant interne : 2025EFS-CPDL400

Type de procédure : Négociée sans mise en concurrence préalable

Principales caractéristiques de la procédure : La consultation est engagée sous la forme d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence, conformément à l'article L.2122-1 et à l'article R.2122-3 2° du code de la commande publique.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696200 Réactifs pour analyses de sang

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Informations complémentaires : Les fournitures sont à livrer sur le site suivant : Saint Herblain : Atlantic Bio GMP (ABG), Centre Bio Ouest Laënnec, 2 Rue Aronnax, CS 50 051, 44801 Saint-Herblain Cedex

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 555,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le marché public issu de la présente consultation constitue un accord-cadre exécuté par l'émission de bons de commande, conformément à l'article L.2125-1 1° ainsi qu'aux articles R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du code de la commande publique. Cet accord-cadre est mono-attributaire. L'accord-cadre est conclu avec un engagement maximum (article 2162-4 1° du code de la commande publique) d'un montant maximum, pour 48 mois, de 555 000€ HT. Le Titulaire est engagé à concurrence du montant maximum. L'accord-cadre public prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de 48 mois.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Sans objet

Droit transnational applicable : Sans objet

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Fourniture de réactifs et consommables de culture cellulaire de marque MILTENYI pour la fabrication de médicaments de thérapie innovante dans le cadre de projets client du site EFS de l'Atlantic Bio GMP (ABG) à Saint-Herblain

Description : Fourniture de réactifs et consommables de culture cellulaire de marque MILTENYI pour la fabrication de médicaments de thérapie innovante dans le cadre de projets client du site EFS de l'Atlantic Bio GMP (ABG) à Saint-Herblain

Identifiant interne : 2025EFS-CPDL400

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696200 Réactifs pour analyses de sang

Options :

Description des options : L'accord-cadre public prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de 48 mois.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 2 Rue Aronnax, CS 50 051

Ville : Saint-Herblain

Code postal : 44801

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Informations complémentaires : Les fournitures sont à livrer sur le site suivant : Saint Herblain : Atlantic Bio GMP (ABG), Centre Bio Ouest Laënnec, 2 Rue Aronnax, CS 50 051, 44801 Saint-Herblain Cedex

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 555,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le jugement des offres est effectué dans les conditions prévues aux articles R.2152-1 et suivants du code de la commande publique. Par ailleurs, en cas d'offre non signée au moment de son dépôt, l'attributaire sera invité à transmettre les actes qui sont relatifs à l'offre, dûment signés, dans un délai de sept jours ouvrés à compter de la réception de l'attribution transmise par voie électronique. Dans la mesure où aucune mise en concurrence n'est effectuée, l'analyse consistera à vérifier que la proposition répond aux attentes sur les aspects techniques et se révèle acceptable sur le plan financier.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Prix : 100%

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 100

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis

d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - dans un délai de 2 mois à compter de la notification du courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421- 7 du Code de justice administrative.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : EFS CPDL

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : EFS CPDL

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation qui signe le marché : EFS CPDL

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 555,000 Euro

Attribution directe :

Justification de l'attribution directe : Le marché ne peut être exécuté que par un opérateur économique particulier en raison d'une absence de concurrence pour des raisons techniques

Autre justification : Le recours à une procédure de marché public passée sans publicité ni mise en concurrence préalables (Articles L. 2122-1 et R. 2122- 3.2° du Code de la Commande Publique) pour la passation de ce marché est justifiée par les raisons suivantes : La plateforme Atlantic Bio GMP (ABG) travaille dans le cadre de projets avec des clients (le nom des clients est confidentiel) : • Projet TFT • Projet GENESIS • Projet STEMIRR pour la production de plusieurs lots de médicaments de thérapie innovante ou le transfert de procédé dans le cadre d'essais cliniques. Le Master Service Agreement ou contrat cadre et les Work Order ou CCPT associés précisent les références des matières premières à mettre en œuvre pour la réalisation de ces productions.. Chacune de ces matières premières est considérée comme non substituable par le donneur d'ordre (clients de l'ABG) afin de garantir l'atteinte des spécifications prédéfinies par ce dernier et garantir la qualité des médicaments ainsi produits selon le procédé de fabrication qui nous a été transféré par le donneur d'ordre. De plus, dans le cadre des exigences réglementaires applicables pour la production de médicaments de thérapie innovante, il est nécessaire de signer un « accord qualité » ou Quality Agreement avec le fabricant de ces matières premières. Il n'est donc pas possible de mettre en concurrence plusieurs fournisseurs de ces matières premières. Cette particularité établit une raison technique justifiant le recours à une procédure sans mise en concurrence. (*) Position révisée en cours de procédure pour 18 références du projet STEMIRR : elles ont été retirées de la présente consultation.

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 555,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Miltenyi Biotec SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE_MILTENYI

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 23B26017

Organisation qui signe le marché : EFS CPDL

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : EFS CPDL

Numéro d'enregistrement : 42882285202256

Adresse postale : 50, avenue Marcel Dassault

Ville : Tours cedex 3

Code postal : 37206

Subdivision pays (NUTS) : Indre-et-Loire (FRB04)

Pays : France

Point de contact : MP CPDL MP CPDL

Adresse électronique : CpdL.MarchesPublics@efs.sante.fr

Téléphone : +33 2 47 36 21 00

Adresse internet : <https://dondesang.efs.sante.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif d'Orléans

Numéro d'enregistrement : 174 500 058 00022

Adresse postale : 28 Rue de la Bretonnerie

Ville : Orléans

Code postal : 45000

Subdivision pays (NUTS) : Loiret (FRB06)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-orleans@juradm.fr

Téléphone : +33 2 38 53 85 16

Adresse internet : <http://Orleans.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Miltenyi Biotec SAS

Taille de l'opérateur économique : **Micro, petite ou moyenne**

Numéro d'enregistrement : 419 828 900 00037

Adresse postale : 10 Rue Mercoeur

Ville : Paris

Code postal : 75011

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : elisabeth.afonso@miltenyi.com

Téléphone : +33 1 56 98 16 16

Adresse internet : <https://www.miltenyibiotec.com/FR-en/>

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 9af4d794-88a2-4214-afc1-0741009c00e8 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 19/06/2026 à 15:26

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/06/2026